



Délibération 26_07_02_CA_071

Séance du 2 juillet 2026

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Tarifs de renouvellement de la carte multiservices

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 2 juillet 2026 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Le conseil d'administration examine les conditions de reproduction de cartes multi services pour les étudiants.
En cas de perte de la carte multi service, un tarif de réédition de la carte de 10 euros (dix euros) est appliqué.
Dans les autres cas, détérioration de la carte avec restitution de celle-ci auprès du service de la scolarité, ou changement de cycle, l'édition d'une nouvelle carte est gratuite.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Adopte le tarif de renouvellement de la carte multi-services d'un montant de 10 euros.

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,